

ÉGLISE SAINT-SAUVEUR - BLAISON

D'après la vie de Saint Maur, le roi Clotaire I^{er} céda la villa royale de Blaison aux moines de St-Maur, vers l'an 560. Ces religieux y établirent une église qui devint le centre paroissial des habitants disséminés dans la région. Ils la dédièrent à Saint Sauveur, comme la principale église de leur abbaye et comme dans toute paroisse alors, à l'église fut jointe une demeure pour le prêtre chargé de desservir l'église et un cimetière pour la sépulture des paroissiens.

Afin de faciliter les relations avec l'abbaye-mère, l'église fut bâtie en bordure de l'antique chemin qui longe la crête du coteau dominant la Loire par St-Jean, St-Rémy, Chauvigné. En bordure de ce chemin se trouvait la villa gallo-romaine dont la charrue a remis à jour les vestiges, il y a quelques années. La tradition rapporte qu'à la fin du V^e siècle Saint Fortunat, évêque de Poitiers, Saint Félix, évêque de Nantes et Saint Germain, évêque de Paris s'y rencontrèrent ; et il est curieux de remarquer que le souvenir de ces trois hauts dignitaires ecclésiastiques se soit conservé mais déformé dans le nom des Trois-Vicaires, qui est resté au terroir de cette villa. Notre St-Sauveur était aussi situé près de l'endroit où la voie remontant de Longueville à la Loire croisait le chemin du coteau, ce dernier passant au Nord du cimetière de St-Sauveur pour aller descendre un peu plus loin, en évitant le ravin du ruisseau de la Giraudière.

On a trouvé des ossements en bordure de ce chemin les années dernières ; il devait former la limite septentrionale du cimetière, dont le terrain a été traversé par le chemin N° 28 qui relie maintenant Blaison à Raindron.

Il ne reste ni vestige ni description de l'église. Elle devait avoir d'assez vastes proportions, vu l'importance de la population et l'étendue du cimetière.

Au XI^e siècle, le service paroissial fut transporté à l'église St-Aubin, au bas du coteau, auprès du château. Mais St-Sauveur continua d'exister comme église paroissiale secondaire et de servir à certaines cérémonies. Nos registres mentionnent, de 1597 à 1687, un certain nombre de sépultures, faites au cimetière de St-Sauveur. A la fin, il s'agit surtout d'étrangers, de mendiants, une inconnue trouvée sans aucun signe de chrétien et enterrée sans cérémonie ; des pestiférés que l'on évitait peut-être de descendre au cimetière du bourg par crainte de la contagion. Les prières devaient se faire à l'église voisine du cimetière.

On se demande pourquoi, le 6 novembre 1692, Pierre Cané, greffier en chef de la prévôté d'Angers, âgé de 49 ans, de la paroisse St-Maurille d'Angers et Louise Courie, âgée de 26 ans, de la paroisse St-Pierre d'Angers, ont reçu la bénédiction nuptiale par le curé de Blaison dans l'ancienne église dudit lieu, nommée St-Sauveur, vu la permission donnée au curé de Blaison par celui de St-Pierre, le tout avec la dispense et permission de M. Joseph Godes de Varenne, vicaire capitulaire, le siège épiscopal d'Angers étant vacant par la mort de Mgr Henri Arnauld. Notons que parmi les témoins figurent deux Sauleau, cousins germains de l'épouse ; or le 1^{er} et le 5 Juillet 1633, Claude Sauleau et sa mère avaient été enterrés à Saint-Sauveur. Peut-être un souvenir de famille avait-il fait choisir la vieille église pour ce mariage d'apparence extraordinaire.

Le curé de Blaison continuait à jouir du temporel, c'est-à-dire des biens assignés autrefois à la subsistance du curé de Saint-Sauveur. Il en payait les décimes : — trois livres dix sols et six deniers en l'an 1751 —, et devait être tenu d'entretenir les immeubles. La primitive église devait tomber de vétusté, lorsque le curé René-Jacques Pelletier la fit remplacer par une petite chapelle « reste respectable, écrit-il sur le registre, de l'église paroissiale » ; au-devant, un petit cimetière remplaça le grand. Chapelle et cimetière furent bénits par l'archiprêtre de Saumur, le 22 avril 1756. Les registres ne signalent plus de sépulture à Saint-Sauveur après cette date ni déjà depuis le début du XVIII^e siècle. Mais les derniers comptes du chapitre, conservés aux archives départementales, attestent que chaque année, jusqu'à la suppression du chapitre, la messe de la procession de Saint-Marc se disait dans la chapelle Saint-Sauveur. C'est peut-être le maintien de cette servitude qui fit construire la chapelle de 1756, l'église primitive ne se prêtant plus à la célébration de la messe.

Église et cimetière furent vendus comme biens nationaux. Le cimetière fut désaffecté, converti en cour de ferme et en pâture, traversé par la route. De la route, on reconnaît encore la toiture plus aiguë de la petite chapelle. A l'extérieur on voit un contrefort et la trace d'une fenêtre ogivale qui dominait et éclairait l'autel. A l'intérieur un plancher a permis de faire une chambre à feu, au dessus d'un cellier ; le bénitier est resté en place à l'entrée de ce cellier.

15 Octobre 1937.

L. POIRIER.